
FONDATION
30
MILLIONS
D'AMIS
Les droits de l'animal
Les devoirs de l'homme
Avec la Fondation 30 Millions d'Amis,
votre mairie s'engage pour
la stérilisation des chats errants.
Le saviez-vous ? Un couple de chats non stérilisés peut
engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans !
Pour soutenir nos actions en faveur des animaux,
rendez-vous sur 30millionsdamis.fr
iStock.com - 124433 - © Thinkstock